

## 1- Journée mondiale de l'eau



L'eau et l'énergie sont étroitement liées et interdépendantes : produire de l'énergie – hydroélectrique, nucléaire et thermique – nécessite des ressources en eau. Inversement, on a besoin d'énergie (environ 8% de la production mondiale) pour pomper, traiter et distribuer l'eau à ses usagers.

La Journée mondiale de l'eau sera célébrée le 22 mars 2014 et dédiée à cette thématique. Elle sera coordonnée par **l'Université des Nations Unies (UNU)** et **l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)**.

## 2- Assiduité scolaire

Nous vous rappelons que la loi oblige tout enfant de moins de 16 ans à fréquenter l'école 180 jours dans l'année scolaire. La loi impose aux parents de s'organiser pour que leur enfant fréquente assidûment l'école. Donc, à chaque fois qu'un enfant s'absente pour une période plus ou moins longue, il en ressent les conséquences dans ses apprentissages et l'enseignant ne peut pas toujours modifier son enseignement ou récupérer tout ce qui a été vu lors de son absence. Nous vous demandons d'être vigilants et de vous assurer, dans la mesure du possible, que votre enfant soit à l'école.

## 3- Dictée PGL



Notre participation à la Dictée PGL a permis d'amasser cette année 2677,75 \$. L'école bénéficiera donc de 1338,87 \$ pour ses diverses activités. Merci aux organisatrices de cette campagne de financement et à vous pour votre participation.





#### 4. Prochaine conférence Rocha

<b>26 MARS</b> <b>École Des</b> <b>Roseraies</b> <b>6440, boul Les</b> <b>Galleries d'Anjou</b> <b>À 19 heures</b>	<b>La technologie pour nos</b> <b>enfants : pour le</b> <b>meilleur et pour le pire</b>	Comment conjuguer parentalité et technologie en 2014 ? Faut-il « aduler » les nouvelles technologies ou les « diaboliser » ? Comment comprendre et guider mon enfant au travers cette jungle d'information ? L'objectif de cette soirée est de vous aider à intervenir efficacement et positivement auprès de votre enfant dans ce nouvel univers technologique.	Étienne Gaudet Psychoéducateur, auteur et conférencier
---	---	--	---

Pour inscription ou renseignement, contactez le ROCHA : 514-351-4173 ou par courriel au [ml.turcotteerocha.org](mailto:ml.turcotteerocha.org)

Entrée gratuite

#### 5. Colloque 1<sup>er</sup> mai

Bonjour! Le 1<sup>er</sup> mai prochain, nous organisons un petit colloque qui aura lieu de 15h à 18h au gymnase de l'école. Celui-ci aura pour but de réaffirmer nos valeurs en tant qu'école alternative. Pour ce faire, différents kiosques (animés par des parents, des élèves et des enseignants) seront mis en place afin de transmettre à tout le monde ce qui se passe cette année à l'école et comment nos valeurs sont vécues à travers nos différentes activités.

Vous êtes donc invités à venir en grand nombre pour célébrer la communauté - école et la foule de projets qui la rendent vivante. Ce sera aussi l'occasion de se rassembler et de prendre le temps de discuter de nos valeurs (plaisir et désir d'apprendre, autonomie, respect, créativité).

Nous sommes également à la recherche de parents qui voudraient animer des kiosques. Les sujets peuvent être divers. Vous voulez parler des réalisations d'un comité dans lequel vous siégez? Vous voulez parler d'une expérience que vous avez vécue ou d'un projet que vous avez développé avec des élèves de l'école? C'est la place pour le faire. Si cela vous intéresse, veuillez communiquer avec Dacha ([d-rouleau-dumont@cspi.qc.ca](mailto:d-rouleau-dumont@cspi.qc.ca))



C'est donc avec enthousiasme que nous vous attendons le **jeudi 1<sup>er</sup> mai de 15h à 18h.**

Le comité pédagogique

## 6. Autoévaluation de participation et engagement des parents

Vous trouverez en annexe l'autoévaluation de participation et d'engagement à la communauté d'Albatros. Tel qu'indiqué dans le document, cette autoévaluation dûment remplie doit être remise au secrétariat de l'école via le petit facteur de votre enfant ou via courriel au : [jocelyne-fontaine@cspi.qc.ca](mailto:jocelyne-fontaine@cspi.qc.ca) au plus tard le 21 mars 2014.

## 7. Les Réseaux sociaux

SOIRÉE D'INFORMATION DU 19 FÉVRIER 2014  
À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE

### **Les réseaux sociaux : Comment éviter les mauvaises surprises**

Le but de cette présentation est de sensibiliser l'utilisateur à un usage responsable des médias sociaux (ex. Twitter, Flickr, YouTube, MySpace, Facebook) dans le respect des lois. Il faut être responsable et vigilant lors de l'utilisation des médias sociaux. Sur les médias sociaux la plupart des utilisateurs se sentent « libres » dans un espace public. Ils dévoilent des informations personnelles ou photos intimes qu'ils ne feraient pas s'ils étaient en public. Contrairement à ce que l'on peut croire, les messages par courrier électronique, même supprimés, sont toujours repérables. Ils continuent d'exister dans l'Internet. Une fois que l'utilisateur entre l'information sous format numérique il en perd le contrôle. Non seulement son identité mais aussi ses gestes deviennent et resteront publics. Pour éviter le piège, il faut se poser la question : « Est-ce que je dirais ça ou je ferais ça normalement si j'étais ailleurs? ».

Il y a des conséquences des gestes et comportements inappropriés fait en ligne. Voici des exemples de gestes qui sont des infractions au *Code criminel* :

- se moquer de quelqu'un en ligne, tenir et propager des propos humiliants,
- faire des menaces de tuer ou blesser quelqu'un,
- intimider, taxer, tenter d'obtenir par la force,
- inciter une personne au suicide ou donner des conseils pour ce faire,
- divulguer des renseignements confidentiels au sujet des autres,
- afficher le travail (même les dessins) d'un enfant mineur sans consentement des parents,
- afficher des propos qui incitent à la haine, au racisme,



- échanger ou transférer des photos ou vidéos compromettants d'enfants,
- utiliser une image ou un texte pris d'un site sans avoir consulté la politique privée de ce site peut enfreindre la *Loi sur les droits d'auteur*

Le parent d'enfant mineur est responsable des dommages causés par son enfant. En tant que parent, il faut surveiller et contrôler l'utilisation des médias sociaux des enfants et les éduquer à avoir un comportement approprié sur les médias sociaux.

Ce que chacun doit mettre en pratique :

- Être averti et soucieux de l'image de soi-même qu'on projette sur l'internet,
- Avoir un ton courtois dans toute communication, éviter la familiarité sur les réseaux sociaux grand public,
- Éviter d'échanger des messages textes privés, numéros de téléphone, adresses courriel ou photos avec des « amis » que vous ne connaissez pas personnellement,
- Refuser de s'ajouter à titre d'ami si vous doutez qu'il puisse s'agir d'une personne mineure,
- Informer vos enfants de ces conseils et qu'ils les appliquent.

Franca Lillo

## 8. Sondage

Vous avez reçu, via courriel, une invitation à participer à un sondage élaboré par les membres du CÉ et les responsables des comités de l'OPPA afin de leur permettre de confirmer les orientations qu'ils prennent. Ce sondage était attendu pour le 12 mars dernier. Votre opinion est importante, si vous ne l'avez pas encore complété, s.v.p. prendre le temps de le faire le plus rapidement possible. Vous pouvez également vous rendre directement au sondage via le lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/s/Albatros2014>

. Merci énormément pour votre temps!

